

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/10/2024 - 12902 - 1974 B 00058 - 301 342 598 - A. SABATIER

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	77 460	45 186	32 274	47 120
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outill	1 890	1 890		
Autres immobilisations corporelles	156 729	106 265	50 464	24 001
Immob. en cours / Avances & acomptes				3 787
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	4 599 652	356 548	4 243 104	4 037 042
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 837 231	509 889	4 327 343	4 113 451
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	87 426		87 426	87 150
Fournisseurs débiteurs	8		8	
Etat, Impôts sur les bénéfices	55 448		55 448	70 591
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 244		24 244	3 470
Autres créances	150 704		150 704	71 527
<i>Divers</i>				
Disponibilités	11 990		11 990	17 284
Charges constatées d'avance	15 791		15 791	5 485
TOTAL ACTIF CIRCULANT	345 611		345 611	255 506
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 182 842	509 889	4 672 953	4 368 957

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 18 OCT. 2024
sous le n° 12902

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 308	50 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 161	41 161
Réserve légale	5 031	5 031
Autres réserves	2 062 257	2 062 257
Report à nouveau	509 240	332 813
Résultat de l'exercice	99 274	176 428
Provisions réglementées	61 410	48 560
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 828 682	2 716 558
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	232 647	271 543
Découverts et concours bancaires	400 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	632 647	271 543
Emprunts et dettes financières diverses	136	104
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	917 683	1 179 591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 039	25 061
Personnel	24 884	31 398
Organismes sociaux	44 736	48 659
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 197	19 700
Autres dettes fiscales et sociales	3 949	4 343
Dettes fiscales et sociales	91 767	104 100
Autres dettes	180 000	72 000
TOTAL DETTES	1 844 271	1 652 398
TOTAL PASSIF	4 672 953	4 368 957

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	973 244,66	100,00	1 061 541,69	100,00	-88 297,03	-8,32
Subventions d'exploitation			5 333,36	0,50	-5 333,36	-100,00
Autres produits	8 940,26	0,92	26 329,43	2,48	-17 389,17	-66,04
Total	982 184,92	100,92	1 093 204,48	102,98	-111 019,56	-10,16
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	257 005,87	26,41	216 273,17	20,37	40 732,70	18,83
Total	257 005,87	26,41	216 273,17	20,37	40 732,70	18,83
MARGE SUR M/SES & MAT	725 179,05	74,51	876 931,31	82,61	-151 752,26	-17,30
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 598,70	1,19	21 334,31	2,01	-9 735,61	-45,63
Salaires et Traitements	491 555,37	50,51	470 684,37	44,34	20 871,00	4,43
Charges sociales	179 322,78	18,43	178 767,56	16,84	555,22	0,31
Amortissements et provisions	24 951,43	2,56	25 368,82	2,39	-417,39	-1,65
Autres charges	35,77		28,06		7,71	27,48
Total	707 464,05	72,69	696 183,12	65,58	11 280,93	1,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 715,00	1,82	180 748,19	17,03	-163 033,19	-90,20
Produits financiers	96 460,00	9,91	44 370,27	4,18	52 089,73	117,40
Charges financières	53 496,90	5,50	23 436,60	2,21	30 060,30	128,26
Résultat financier	42 963,10	4,41	20 933,67	1,97	22 029,43	105,23
RESULTAT COURANT	60 678,10	6,23	201 681,86	19,00	-141 003,76	-69,91
Produits exceptionnels	8 000,00	0,82			8 000,00	
Charges exceptionnelles	15 990,35	1,64	12 850,00	1,21	3 140,35	24,44
Résultat exceptionnel	-7 990,35	-0,82	-12 850,00	-1,21	4 859,65	-37,82
Impôts sur les bénéfices	-46 586,00	-4,79	12 404,00	1,17	-58 990,00	-475,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	99 273,75	10,20	176 427,86	16,62	-77 154,11	-43,73

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR A.SABATIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 672 953 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 99 274 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 360		6 900	77 460
Immobilisations incorporelles	84 360		6 900	77 460
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	1 890			1 890
	86 880	39 709	8 018	118 571
	45 371		7 212	38 159
	3 787		3 787	
Immobilisations corporelles	137 927	39 709	19 017	158 619
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	4 393 590	484 370	278 308	4 599 652
	1 500			1 500
Immobilisations financières	4 395 090	484 370	278 308	4 601 152
ACTIF IMMOBILISE	4 617 377	524 079	304 225	4 837 231

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FERNAND DUSSERT 58430 ARLEUF	500 000	-447 617	96,00	-132 116
SASU FRAIRIE DE BOURGOGNE 71380 ALLEROT	380 000	730 507	100,00	156 756
EURL RETHEL CHARCUTERIE 08300 RETHEL	50 000	-84 082	100,00	-123 435
EURL TERRINES DU MORVAN 58370 ONLAY	100 000	217 135	100,00	87 609
SADIR SALAISONS DIJONNAISES A.SABATIER 2100	640 000	1 946 472	99,99	-234 807
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SASU AU JAMBON DE BOURGOGNE 21700 NUITS SA	300 000	665 544	50,00	-83 611

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 731 793	1 529 036			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	731 000	731 000			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations français					
– Autres participations étranger					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 240	14 846	6 900	45 186
Immobilisations incorporelles	37 240	14 846	6 900	45 186
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	79 829	6 734	4 878	81 686
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 420	3 371	7 212	24 580
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	110 139	10 105	12 090	108 155
ACTIF IMMOBILISE	147 379	24 951	18 990	153 341

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 319 729 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	1 984 608		1 984 608
Prêts			
Autres	1 500		1 500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	87 426	87 426	
Autres	230 403	230 403	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 791	15 791	
Total	2 319 729	333 620	1 986 108
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
MANAGEMENT "FEES" A FACTURER	72 000
ETAT- PROD A RECEVOIR	388
INTERETS C/CT	59 911
Total	132 299

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 308,17 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	48 560	12 850		61 410
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	48 560	12 850		61 410
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		12 850		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 844 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	400 000	400 000		
– à plus de 1 an à l'origine	232 647	79 122	153 525	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	136	136		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 039	22 039		
Dettes fiscales et sociales	91 767	91 767		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 097 683	1 097 683		
Produits constatés d'avance				
Total	1 844 271	1 690 746	153 525	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	34 633			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 528			
(**) Dont envers les associés	917 683			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 926
INTERETS COURUS	136
CONGES A PAYER	24 884
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 420
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	850
AVOIR MANAGEMENT "FEES" A ETABLIR	180 000
Total	230 216

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 791		
Total	15 791		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
PRESTATIONS DE SERVICES	971 245
AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	2 000
TOTAL	973 245

Charges et produits exceptionnels

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000	
Total des produits exceptionnels	8 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 140	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 850	12 850
Total des charges exceptionnelles	15 990	12 850
Résultat exceptionnel	-7 990	-12 850

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SADIR A.SABATIER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SADIR A.SABATIER. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
LYONNAISE DE BANQUE EMPRUNT SALAISONS DIJONNAISES	
CAUTION SUR NOUVEL EMPRUNT SALAISONS DIJONNAISES	42 708
Avals et cautions	42 708
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Contrat Homme Clé sur M. Arnaud SABATIER	61 000
Autres engagements donnés	61 000
Total	103 708
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
NANTISSEMENT TITRES FINANCIERS FRAIRIE DE BOURGOGNE	271 543
Autres engagements reçus	271 543
Total	271 543
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 105 479 euros

Les engagements en matière de retraite ont été déterminées selon les hypothèses suivantes:

- taux d'actualisation de 3.20%
- revalorisation des salaires de 1% pour les cadres et non cadres
- Age de départ à la retraite: 60–64 ans

A.SABATIER

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 50 308,18 euros
Siège social : rue Aspirant Buffet
21000 DIJON
301342598 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 99 273,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	99 273,75 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	509 240,41 euros

Pour former un montant distribuable de	608 514,16 euros
Une somme de	608 514,16 euros
en totalité au compte "report à nouveau"	

Pour former un montant affecté de	608 514,16 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Directoire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A. SABATIER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 50 308 €
Rue Aspirant Buffet
ZAE CAP NORD – BP 77614
21076 Dijon CEDEX

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
4 rue Marguerite Yourcenar
21000 Dijon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A.Sabatier

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société A.Sabatier,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.Sabatier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

La note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Titres de participations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la méthode d'appréciation de la valeur des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

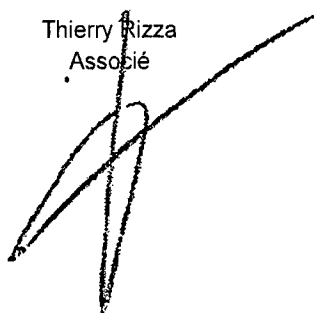
Dijon, le 13 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Thierry Rizza
Associé



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	77 460	45 186	32 274	47 120
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outill	1 890	1 890		
Autres immobilisations corporelles	156 729	106 265	50 464	24 001
Immob. en cours / Avances & acomptes				3 787
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	4 599 652	356 548	4 243 104	4 037 042
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 837 231	509 889	4 327 343	4 113 451
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	87 426		87 426	87 150
Fournisseurs débiteurs	8		8	
Etat, Impôts sur les bénéfices	55 448		55 448	70 591
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 244		24 244	3 470
Autres créances	150 704		150 704	71 527
<i>Divers</i>				
Disponibilités	11 990		11 990	17 284
Charges constatées d'avance	15 791		15 791	5 485
TOTAL ACTIF CIRCULANT	345 611		345 611	255 506
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 182 842	509 889	4 672 953	4 368 957

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 308	50 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 161	41 161
Réserve légale	5 031	5 031
Autres réserves	2 062 257	2 062 257
Report à nouveau	509 240	332 813
Résultat de l'exercice	99 274	176 428
Provisions réglementées	61 410	48 560
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 828 682	2 716 558
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	232 647	271 543
Découverts et concours bancaires	400 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	632 647	271 543
Emprunts et dettes financières diverses	136	104
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	917 683	1 179 591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 039	25 061
Personnel	24 884	31 398
Organismes sociaux	44 736	48 659
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	18 197	19 700
Autres dettes fiscales et sociales	3 949	4 343
Dettes fiscales et sociales	91 767	104 100
Autres dettes	180 000	72 000
TOTAL DETTES	1 844 271	1 652 398
TOTAL PASSIF	4 672 953	4 368 957

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	973 244,66	100,00	1 061 541,69	100,00	-88 297,03	-8,32
Subventions d'exploitation			5 333,36	0,50	-5 333,36	-100,00
Autres produits	8 940,26	0,92	26 329,43	2,48	-17 389,17	-66,04
Total	982 184,92	100,92	1 093 204,48	102,98	-111 019,56	-10,16
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	257 005,87	26,41	216 273,17	20,37	40 732,70	18,83
Total	257 005,87	26,41	216 273,17	20,37	40 732,70	18,83
MARGE SUR M/SES & MAT	725 179,05	74,51	876 931,31	82,61	-151 752,26	-17,30
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	11 598,70	1,19	21 334,31	2,01	-9 735,61	-45,63
Salaires et Traitements	491 555,37	50,51	470 684,37	44,34	20 871,00	4,43
Charges sociales	179 322,78	18,43	178 767,56	16,84	555,22	0,31
Amortissements et provisions	24 951,43	2,56	25 368,82	2,39	-417,39	-1,65
Autres charges	35,77		28,06		7,71	27,48
Total	707 464,05	72,69	696 183,12	65,58	11 280,93	1,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 715,00	1,82	180 748,19	17,03	-163 033,19	-90,20
Produits financiers	96 460,00	9,91	44 370,27	4,18	52 089,73	117,40
Charges financières	53 496,90	5,50	23 436,60	2,21	30 060,30	128,26
Résultat financier	42 963,10	4,41	20 933,67	1,97	22 029,43	105,23
RESULTAT COURANT	60 678,10	6,23	201 681,86	19,00	-141 003,76	-69,91
Produits exceptionnels	8 000,00	0,82			8 000,00	
Charges exceptionnelles	15 990,35	1,64	12 850,00	1,21	3 140,35	24,44
Résultat exceptionnel	-7 990,35	-0,82	-12 850,00	-1,21	4 859,65	-37,82
Impôts sur les bénéfices	-46 586,00	-4,79	12 404,00	1,17	-58 990,00	-475,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	99 273,75	10,20	176 427,86	16,62	-77 154,11	-43,73

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR A.SABATIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 4 672 953 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 99 274 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale du groupe en 1995.

Les sociétés faisant partie du groupe d'intégration fiscale sont les suivantes :

SA SALAISONS DIJONNAISES A SABATIER, rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

SARL FERNAND DUSSERT, Allée du Vieux Chateau 58430 ARLEUF

SA A SABATIER (tête de groupe), rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

Crise macro-économique et conflits mondiaux:

La société a tenu compte du contexte géopolitique instable et inflationniste dans l'évaluation de ses actifs et passifs à la date de clôture, notamment concernant l'impact de la hausse des prix des matières premières et de l'énergie. Il est précisé que le niveau d'exposition de la société et ses filiales sur les marchés internationaux est considéré comme très faible. Les conséquences économiques depuis la date de clôture de l'exercice ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation ainsi que l'évaluation des actifs et passifs de la société réalisée à la date de clôture.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 360		6 900	77 460
Immobilisations incorporelles	84 360		6 900	77 460
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	86 880	39 709	8 018	118 571
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 371		7 212	38 159
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	3 787		3 787	
Immobilisations corporelles	137 927	39 709	19 017	158 619
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	4 393 590	484 370	278 308	4 599 652
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 500			1 500
Immobilisations financières	4 395 090	484 370	278 308	4 601 152
ACTIF IMMOBILISE	4 617 377	524 079	304 225	4 837 231

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FERNAND DUSSERT 58430 ARLEUF	500 000	-447 617	96,00	-132 116
SASU FRAIRIE DE BOURGOGNE 71380 ALLEROT	380 000	730 507	100,00	156 756
EURL RETHEL CHARCUTERIE 08300 RETHEL	50 000	-84 082	100,00	-123 435
EURL TERRINES DU MORVAN 58370 ONLAY	100 000	217 135	100,00	87 609
SADIR SALAISONS DIJONNAISES A.SABATIER 2100	640 000	1 946 472	99,99	-234 807
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SASU AU JAMBON DE BOURGOGNE 21700 NUITS SA	300 000	665 544	50,00	-83 611

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 796 043	1 593 286			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	731 000	731 000			
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations français					
– Autres participations étrangèr					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 240	14 846	6 900	45 186
Immobilisations incorporelles	37 240	14 846	6 900	45 186
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	79 829	6 734	4 878	81 686
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 420	3 371	7 212	24 580
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	110 139	10 105	12 090	108 155
ACTIF IMMOBILISE	147 379	24 951	18 990	153 341

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 319 729 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	1 984 608		1 984 608
Prêts			
Autres	1 500		1 500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	87 426	87 426	
Autres	230 403	230 403	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 791	15 791	
Total	2 319 729	333 620	1 986 108
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
MANAGEMENT "FEES" A FACTURER	72 000
ETAT- PROD A RECEVOIR	388
INTERETS C/CT	59 911
Total	132 299

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 308,17 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	48 560	12 850		61 410
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	48 560	12 850		61 410
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		12 850		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 844 271 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	400 000	400 000		
– à plus de 1 an à l'origine	232 647	79 122	153 525	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	136	136		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 039	22 039		
Dettes fiscales et sociales	91 767	91 767		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 097 683	1 097 683		
Produits constatés d'avance				
Total	1 844 271	1 690 746	153 525	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	34 633			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 528			
(**) Dont envers les associés	917 683			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 926
INTERETS COURUS	136
CONGES A PAYER	24 884
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	9 420
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	850
AVOIR MANAGEMENT "FEES" A ETABLIR	180 000
Total	230 216

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	15 791		
Total	15 791		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits exceptionnels

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000	
Total des produits exceptionnels	8 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 140	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 850	12 850
Total des charges exceptionnelles	15 990	12 850
Résultat exceptionnel	-7 990	-12 850

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SADIR A.SABATIER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SADIR A.SABATIER. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAUTION SOLIDAIRE SALAISONS DIJONNAISES	191 042
CAUTION SUR NOUVEL EMPRUNT SALAISONS DIJONNAISES	42 708
GAGE SUR VEHICULE POUR NOUVEL EMPRUNT SALAISONS DIJONNAISES	33 082
Avals et cautions	266 832
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Contrat Homme Clé sur M. Arnaud SABATIER	61 000
Autres engagements donnés	61 000
Total	327 832
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
NANTISSEMENT TITRES FINANCIERS FRAIRIE DE BOURGOGNE	199 566
Autres engagements reçus	199 566
Total	199 566
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 105 479 euros

Les engagements en matière de retraite ont été déterminées selon les hypothèses suivantes:

- taux d'actualisation de 3.20%
- revalorisation des salaires de 1% pour les cadres et non cadres
- Age de départ à la retraite: 60-64 ans

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 308,18	50 308,18	50 308,18	50 308,18	50 308,18
Nombre d'actions ordinaires	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	846 985,54	988 000,04	1 140 389,42	1 061 541,69	973 244,66
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-20 866,17	151 546,11	327 612,48	227 050,68	90 489,18
Impôts sur les bénéfices			-16 251,00	12 404,00	-46 586,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-66 505,14	90 753,43	308 564,26	176 427,86	99 273,75
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-6,32	45,92	104,20	65,04	41,54
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-20,15	27,50	93,50	53,46	30,08
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	14	9	8	13	10
Montant de la masse salariale	517 283,50	466 797,52	459 929,50	470 684,37	491 555,37
Montant des sommes versées en avantages sociaux	189 934,27	177 602,40	170 628,89	178 767,56	179 322,78